



Bujumbura le 7/6/2017

Burundi : un endettement intérieur de plus en plus inquiétant !

1. Etat des lieux

Depuis une certaine période, l'OBR a pris l'habitude de publier ses rapports mensuels ou trimestriels pour prouver sa performance. Mais, comme PARCEM l'a toujours dit : la publication des recettes collectées par l'OBR est une chose. Mais, connaître sa part dans la couverture des dépenses en est une autre. Cela ouvre la porte au débat sur l'endettement intérieur.

a. **Rapport d'exécution budgétaire** : Les rapports d'exécution budgétaire qui devraient sortir trimestriellement ne le sont plus. Pourtant, ces rapports font ressortir des informations pertinentes à savoir:

- Etat d'exécution budgétaire au niveau des dépenses ;
- Evolution de l'endettement avec le solde du compte du trésor car l'endettement est un problème à surveiller comme le lait sur le feu !

a. **Qu'en est-il actuellement du niveau d'endettement ?** Selon les données à la disposition de PARCEM, l'endettement intérieur s'élève à plus de 1 200 milliards de FBu, presque le double des recettes annuelles de l'OBR, l'endettement extérieur s'est stabilisé après l'IPPTE.

La composition de cet endettement est la suivante :

- Avances de la BRB pourtant interdites par la loi : plus de 700 milliards de FBu,
- Les bons et obligations du trésor sur les banques et entreprises plus de 400 milliards de FBu
- Et autres : plus de 50 milliards de FBu
- Cette rubrique « autres » regorge une part importante des arriérés sur le secteur privé et qui causent un tort à celui-ci (réapprovisionnement, paiement des intérêts de retards).

b. **Quelle lecture faire ?** Ce niveau d'endettement est alarmant d'autant plus que aucune stratégie n'est faite aujourd'hui ni pour le maîtriser ni pour l'étancher. L'augmentation annuelle est

X

comprise entre 30% et 40%. Ensuite, il n'ya même aucune législation pour en réglementer la gestion. On s'endettera jusque quand ?

b. Les Conséquences

Cette situation fait appel à plusieurs conséquences dont :

- La crise de surendettement ;
- Une augmentation de la masse monétaire dans un contexte de tarissement de croissance économique au niveau de l'économie réelle ce qui provoque une dépréciation progressive de la monnaie ;
- Effet d'éviction (la BRB finance l'Etat plus que les Banques, le secteur bancaire tend à financer l'Etat que les privés) ;
- Assèchement des liquidités des entreprises publiques ;
- Le secteur privé est perturbé dans ses affaires et activités alors que c'est lui le générateur des recettes fiscales ;
- Tendance de la part du secteur privé à surestimer les couts dans les marchés publics.

c. Les recommandations

Face à une telle situation, PARCEM recommande ce qui suit :

- ✓ Mettre sur pied en urgence une législation sur la gestion de la dette ;
- ✓ Améliorer la visibilité sur la dette totale du pays ;
- ✓ Revenir au réalisme budgétaire avec une gestion saine et contrôlée du budget (gestion orthodoxe) ;
- ✓ Rechercher les bailleurs de fond pour un éventuel accompagnement visant à apurer la dette antérieure auditée.
- ✓ Disponibiliser réellement une ligne budgétaire pour apurement progressif de la dette.



Pour PARCEM
Faustin NDIKUMANA
Directeur National